



Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 877 - 10/05/2021

Descriptif

Objet : Concours pour l'hôpital des enfants à Genève

Forme de mise en concurrence : Concours (SIA 142)

Type de procédure : A un degré en procédure sélective pour désigner environ 20

équipes pluridisciplinaires.

En cas de nécessité, le jury peut prolonger le concours par un degré d'affinement anonyme supplémentaire, limité à 4

projets au maximum.

Mandat : • architecture (pilote du groupement)

génie civil, construction

• physique du bâtiment

Date de publication dans la FAO : 5 mai 2021

Délai de rendu : 14 juin 2021 pour les dossiers de candidature

19 novembre 2021 pour les projets

Adjudicateur : HUG, Secteur études et constructions, M. Romano Guarisco,

Avenue de la Roseraie 78, CH-1205 Genève

Organisateur : FISCHER MONTAVON + ASSOCIES Architectes-Urbanistes SA,

"Concours HUG-HdE", Ruelle Vautier 10, CH-1400 Yverdon-les-

Bains

Inscription : Par le dépôt du dossier de candidature

Simap : No de publication: 1195283

Documents téléchargeables sur le site Simap

M. Lucan Jacques, Architecte DPLG, Paris

Communauté de soumissionnaires : Requise

Jury : Président

Membres non professionnels

Mme Flores Merendez Paola, HUG, cheffe de projet

M. Gervaix Alain, HUG/, chef du Département de la femme,

de l'enfant et de l'adolescent

M Gevaux Didier, HUG, directeur Département d'exploitation

Mme Golard Isabelle, HUG, responsable des soins

M. Heyraud Pascal, Architecte-paysagiste, Neuchâtel

M.Levrat Bertrand, HUG, directeur général Mme Merkli Sandra ,HUG, directrice des soins M. Perrier Arnaud, HUG, directeur médical

Membres professionnels

Mme Adam Bonnet Mireille Architecte EPFL, atelier bonnet,

Genève

Mme Arias Cécilia, Architecte HES, Ville de Genève

M. Della Casa Francesco, Architecte cantonal, arch. EPFL,

Etat de Genève

Mme Kersale Florence, Ingénieure en physique du bâtiment,

ing. génie chimique des procédés ESCOM, Setec, Paris

Mme Navarro Asuncion, Ingénieure génie civil, ing. ETSII, WSP,

Paris

Mme Raffaele Colette, Architecte EPFL, Personeni Raffaele

architectes, Lausanne

M. Robyr Pierre, Architecte EIG/EPFL, Etat de Genève, OU

M. Rubiño Ignacio Architecte ETSAS, Rubiño García Márquez Arquitectos, Séville

Mme Schnell Martalicia, Architecte EAUG, Etat de Genève, OCBA

Suppléants non professionnels

M. Beghetti Maurice, HUG, chef de service des spécialités

M. Kolly Alain, HUG, directeur général adjoint

M. Guarisco Romano, HUG, chef de projet

Mme Huppi Petra, HUG, cheffe de service de développement et croissance

Mme Posfay Barbe Klara HUG, cheffe de service de pédiatrie générale

M. Rimensberger Peter, HUG, chef de service de néonatologie et des soins in-tensifs pédiatriques

Mme Wildhaber Barbara, HUG, cheffe de service de chirurgie de l'enfant et de l'adolescent

Suppléants professionnels

M. Chevalley Damien, Architecte EAUG, CLR, Genève

Mme Guscio Sandra, Ingénieure génie civil EPFL, Studio GUSCIO, Lausanne

Mme Renault Nelly, Ingénieure en physique du bâtiment, ing. ETP ESTP, WSP, Lyon

M. Séchaud Laurent, Architecte EAUG, Etat de Genève, OCBA

Spécialistes-conseils.

Mme Baillon Lucie Expert bruit / OCEV

M. Beaugheon Julien Expert développement durable, DI

M. Contessotto Davide, HUG, architecte, chef de projet

M. Dorsaz Daniel Expert économique, IEC SA

M. Farsah Simon Spécialiste en flux, Procsim, Lausanne

M. Guarisco Romano HUG, chef de projet

M. Hasnaoui Nourdine Expert économique, OCBA

M. Jacquemoud Hervé HUG, spécialiste en ingénierie biomédicale

M. Mathez Alain Expert en droit de la construction, OAC

Mme Meisser Sophie Experte en dév. durable et environnement, HUG

Mme N'Gaïdé-Diouf Fatimétou Expert matériaux - déchets de chantier / OCEV

M. Sainte Marie Gauthier Vincent Spécialiste en programmation, Embase, Paris

M. Wachsmuth Gilles Expert environnement, SERMA

M. Zinder Rémy Expert développement durable, DT

La sélection des participants au concours se fera sur la base d'une évaluation selon trois critères, pondérés de la manière suivante :

- 50 %: compétences, expérience et références des membres de l'équipe (pour les équipes moins expérimentées, selon chap. 2.17, la notation se fera de manière relative à l'intérieur de ce groupe de candidats)
- 35 % : compréhension de la problématique et des attentes de l'organisateur
- 15 % : composition et organisation de l'équipe

Critères d'appréciation pour la sélection

Critères d'appréciation pour le concours

- La conception d'un centre hospitalier à même d'offrir un lieu de vie adapté aux soins pour le personnel, les patients et leurs proches.
- La mise en valeur du complexe de l'hôpital des enfants et l'insertion dans le site en respect du masterplan.
- Le concept architectural en adéquation avec l'esprit recherché comme cadre de soin et de guérison pour les
- L'adéquation de l'organisation et de la définition spatiale des locaux en regard de l'efficacité des fonctionnalités, de la qualité de prise en charge des patients et du bienêtre de tous les usagers.
- Le respect du programme et des prescriptions d'aménagement.
- La stratégie environnementale et énergétique s'inscrivant dans une perspective de durabilité en rapport avec les ambitions du maître de l'ouvrage.
- La rationalité économique architecturale, fonctionnelle et constructive ainsi que l'économicité générale à court et à long termes.
- L'équilibre entre la réponse aux exigences programmatiques et la flexibilité de destination des espaces dans le temps.

Somme des prix

Le jury dispose d'une somme globale de CHF 405'000.- HT pour l'attribution d'environ 6 prix et mentions éventuelles.

Les équipes concurrentes participant à un éventuel degré d'affinement anonyme bénéficieront chacune d'une indemnisation forfaitaire de CHF 20'000.- HT, en sus de la somme des prix et mentions.

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

Qualités de la mise en concurrence Concours SIA 142

Remarques sur le concours La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours

Avis de la CCAO



Distribution Aux membres des membres

> HUG, Secteur études et constructions, M. Romano Guarisco, Avenue de la Roseraie 78, CH-1205 Genève

> FISCHER MONTAVON + ASSOCIES Architectes-Urbanistes SA, "Concours HUG-HdE", Ruelle

Vautier 10, CH-1400 Yverdon-les-Bains